

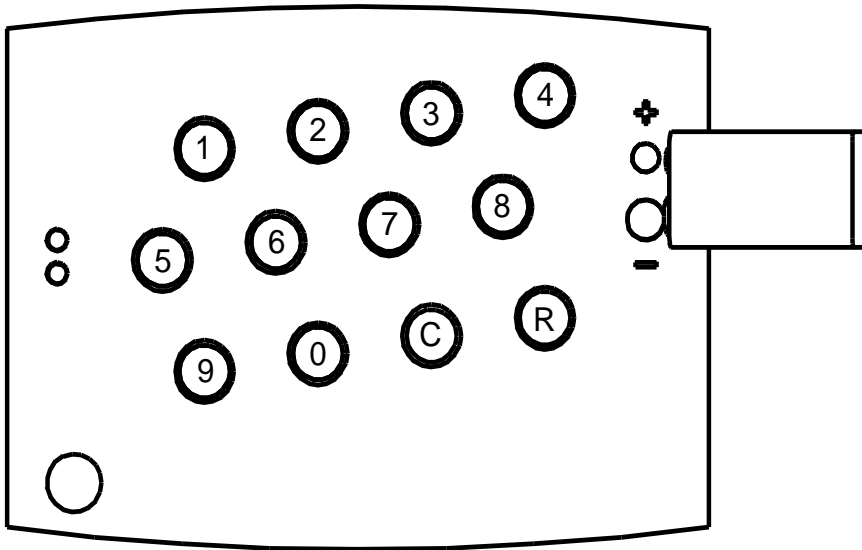
Notice d'utilisation des coffres-forts blocs (séries 200 et 300) avec serrure électronique à touches



MERCI!

Lors du choix de votre coffre-fort, vous avez opté pour un produit WALDIS.
Avant d'utiliser votre coffre-fort, veuillez lire attentivement la présente notice d'utilisation.

Ouverture du coffre



- Appuyer sur la touche ®
- Saisir le code (0 0 0 0 0 0 lors de la première mise en service)
- Lorsque la saisie est correcte, la LED verte s'allume pendant env. 8 secondes et clignote ensuite pendant 20 secondes. La porte s'ouvre

Fermeture du coffre

- Fermer la porte, appuyer sur la touche ®, puis sur la touche ©
- La LED rouge s'allume pendant env. 8 secondes et clignote ensuite pendant 20 secondes

Consignes générales de sécurité:

Lors de l'utilisation du coffre, le risque de contusion est élevé au niveau de la porte et des charnières! La porte doit être ouverte et fermée uniquement à l'aide de la poignée. WALDIS Tresore AG rejette expressément toute responsabilité en cas de blessures survenues suite à une manipulation inappropriée de la porte. La présente notice d'utilisation doit être entièrement lue et comprise avant de manipuler le coffre.

Programmation

Important: Programmer le coffre seulement avec la porte ouverte!

- Appuyer sur la touche ®
- Saisir le code existant (0 0 0 0 0 0 lors de la première mise en service) et appuyer sur la touche © (la LED verte signale que la saisie est correcte)
- Saisir le nouveau code (6 à 10 chiffres ou lettres) et appuyer sur la touche ©
- Saisir encore une fois le nouveau code et appuyer sur la touche ©
Lorsque la saisie est correcte, le coffre émet deux petits bips et la LED verte clignote deux fois
Lorsque la saisie est incorrecte, le coffre émet un long bip et la LED rouge s'allume pendant une seconde. Le nouveau code n'a alors pas été enregistré et l'ancien code (0 0 0 0 0 0 lors de la première mise en service) reste programmé dans ce cas. Répéter la marche à suivre à partir du point 2.1
- Appuyer sur la touche ®, puis sur la touche ©, sans fermer la porte. Les verrous sont alors tirés

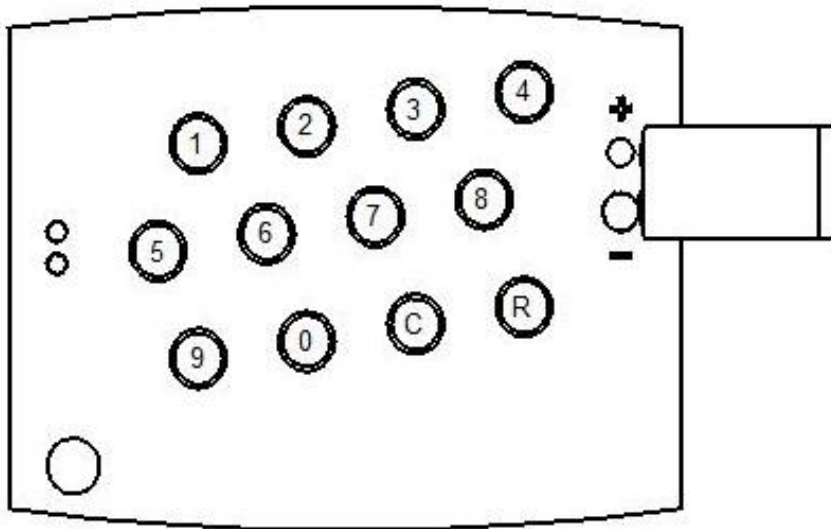
Important:

Vérifier plusieurs fois avec la porte ouverte que le code a bien été enregistré correctement avant de fermer la porte!!!

Alimentation

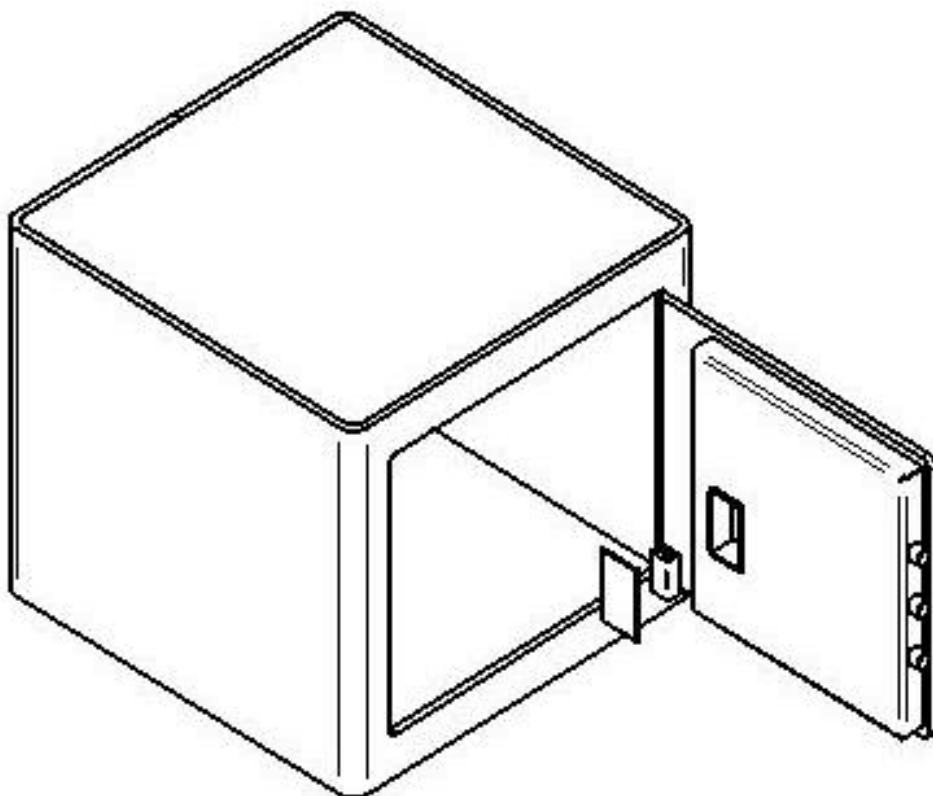
Ouverture en cas de batterie déchargée

Placer une nouvelle batterie 9V sur les deux points de contact du clavier et saisir le code.



Remplacement de la pile

Ouvrir le compartiment de la pile selon le schéma et remplacer la pile.



Règles de base concernant le choix d'un mot de passe

Évitez les mots de passe évidents

- Pas de valeurs banales telles que 000000, 0815, 123456.
- Pas votre propre date de naissance, pas de plaque d'immatriculation, de numéro de téléphone ou de nom (le vôtre, celui de votre époux/épouse, de vos enfants, de votre animal de compagnie, votre entreprise, votre domicile, etc.). Pas de mot de passe standard tel que: «Mot de passe» ou «Coffre».
- Les mots de passe écrits à l'envers sont aussi trop faciles.
- Ne pas choisir un mot de passe que vous utilisez déjà.
- Les mots de passe fiables ne contiennent aucune structure logique.

Comment choisir un mot de passe fiable?

- Première règle: **Un mot de passe est fiable uniquement lorsqu'il reste secret!**
- Il faut retenir son mot de passe, et ne jamais l'écrire!
- Si possible, il est recommandé d'utiliser toutes les touches (les traces d'usure sur le clavier révèlent les chiffres utilisés avec le temps).

Pour finir

Réfléchissez à une manière de récupérer le mot de passe lorsque son détenteur n'est plus en mesure de le révéler (en cas de décès par exemple). Déposez une enveloppe scellée à votre notaire.

Conditions générales de vente

Avec la conclusion du contrat, le client accepte les conditions de vente détaillées ci-après. Tout accord verbal ou téléphonique requiert une confirmation écrite pour être contractuel.

Conclusion du contrat

Le contrat prend effet avec notre confirmation écrite de votre commande.

Prix

Nos prix s'entendent nets et à partir de l'usine de Rümlang. Le transport, l'emballage, l'assurance, le montage, l'installation et l'assistance ultérieure à l'utilisation sont facturés séparément. En cas de variations significatives des coûts de production dues à des fluctuations des taux de change, à la hausse des coûts d'importation, à l'augmentation des prix des matières premières ou des salaires, nous nous réservons le droit de modifier nos prix en conséquence entre la date de conclusion du contrat et celle de la livraison.

Conditions de paiement

Nos factures arrivent à échéance sous 30 jours à compter de la date de facturation (jour d'échéance). Elles doivent être réglées sans escompte en francs suisses. Lorsque le délai de paiement est écoulé, le client est considéré comme étant en retard de paiement même sans relance, ce qui nous autorise à appliquer des intérêts de retard de 5% par an. Les prétentions du client sur nous ou des réclamations concernant l'objet de l'achat ne donnent aucun droit à retenir le paiement.

Date de livraison

Nous mettons tout en œuvre pour livrer les marchandises à la date précisée dans la confirmation de commande, mais nous déclinons toute responsabilité en cas de retard de livraison.

Garantie

A partir du transfert des avantages et des risques, WALDIS garantit pendant 24 mois que l'objet de l'achat ne présente aucun défaut de fabrication ou de matériau. Le client s'engage à vérifier immédiatement l'objet de l'achat à sa réception et à communiquer ses éventuelles réclamations dans les 8 jours suivant la découverte du défaut. En cas de défaut de la marchandise, WALDIS a le choix de remplacer gratuitement les pièces défectueuses, de remettre en état l'objet de l'achat ou, dans la mesure où le client l'accepte, d'appliquer une réduction adéquate sur le prix d'achat.

Garantie contre l'effraction

Conformément à la norme européenne EN 1143-1, WALDIS garantit les coffres-forts à partir du degré de résistance 2 et pendant toute la durée mentionnée dans la confirmation de commande contre les effractions. WALDIS peut limiter cette garantie s'il s'agit de lieux particulièrement exposés ou la subordonner à des conditions supplémentaires telles que l'existence d'un système d'alarme par exemple. Dans ces cas, le système d'alarme doit avoir été en parfait état de fonctionnement et correctement activé au moment de l'effraction et avoir réellement déclenché et transmis l'alarme. Dans le cas contraire, la garantie contre l'effraction devient immédiatement caduque. La garantie contre l'effraction signifie que WALDIS s'engage à remplacer gratuitement le coffre ancré par ses soins sur le site en cas d'effraction, mais qu'elle ne prendra pas en charge les dommages consécutifs ni les frais accessoires liés à l'effraction, tels que le transport et le montage d'un nouveau coffre, le démontage et l'élimination de l'ancien coffre. Le client ne pourra en aucun cas prétendre au dédommagement ou au remplacement du contenu du coffre. La garantie contre l'effraction ne concerne que celles commises sur l'emplacement même où le coffre-fort concerné a été posé par Waldis ou un de ses partenaires agréés, avec quatre ancrages au minimum et conformément au mode d'emploi en vigueur. Si le coffre-fort n'a pas été installé, ancré ou déplacé par WALDIS ou un partenaire autorisé, la garantie contre l'effraction devient immédiatement caduque.

Exclusion de responsabilité

En ce qui concerne la livraison de l'objet de l'achat, la garantie ci-dessus et la garantie contre l'effraction ont un caractère exhaustif. Toute autre responsabilité est entièrement exclue. En ce qui concerne les obligations annexes de WALDIS à convenir séparément telles que le transport, l'emballage, l'assurance, le montage et l'installation, la responsabilité de WALDIS se limite aux dommages dus à une négligence grave ou intentionnels (art. 100 al.1 CO). Le client reconnaît en outre le droit de WALDIS de faire appel à une société tierce dans le cadre des obligations annexes évoquées, auquel cas la responsabilité de WALDIS se limite à la sélection et à l'instruction rigoureuses de l'entreprise tierce (art. 399 al. 2 CO).

Documentation et schémas

La documentation et les schémas sont protégés par la loi sur les droits d'auteur et leur communication à tiers ou leur exploitation par le client à son propre profit sont interdites sans notre autorisation écrite. En cas d'infraction, la personne fautive est entièrement responsable des dommages causés.

Réserve de propriété

Les marchandises restent la propriété de WALDIS jusqu'à leur paiement total. Le client autorise ainsi WALDIS à demander l'inscription correspondante au registre des réserves de propriété. En cas d'absence d'inscription au registre des réserves de propriété ou en cas d'intégration de l'objet de l'achat à l'immeuble du client, ce dernier s'engage à rétrocéder la propriété, dans la mesure où il est en retard de paiement du prix de vente. Les frais occasionnés par la rétrocession sont à la charge du client.

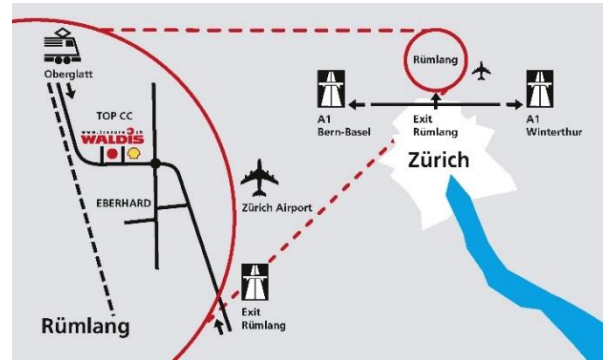
Droit applicable et for compétent

Tous les contrats d'achat y compris les ordres de montage, sont régis exclusivement par le droit suisse. L'application de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11 avril 1980 est exclue.

En cas de litige résultant du contrat ou en relation avec ce dernier, le tribunal compétent est désigné conformément aux dispositions du code de procédure civile suisse.

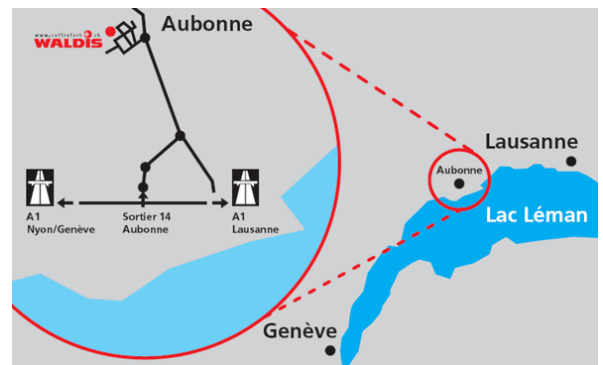
Siège: Rümlang Showroom

WALDIS Tresore AG
Hofwisenstrasse 20
8153 Rümlang
Tél. +41 43 211 12 00
info@tresore.ch



Suisse Romande: Aubonne Showroom

WALDIS Tresore SA
Rue de l'Ouriette 141
CH-1170 Aubonne
Tél. +41 21 807 02 63
info@coffretfort.ch



Produits de sécurité WALDIS

- Coffres-forts certifiés
- Portes blindées
- Coffres-forts à emmurer
- Armoires-fortes
- Coffres-forts blocs
- Coffres-forts de chambres d'hôtel

Prestations WALDIS

- Conseil sur site
- Expertises
- Concepts de sécurité
- Maintenance, réparations
- Assurances pour contenu de coffres-forts
- Leasing de coffre-fort
- Transport de coffre-fort

